Image not found or type unknown

Changement de statut étudiant à vie familiale

Par **amel75**, le **15/10/2010** à **20:44**

Voilà, j'ai besoin de votre aide, j'espère vraiment que j'aurai une réponse.
Je suis de nationalité ALGERIENNE, en France avec un visa d'étude. J'ai le titre de séjour temporaire étudiant. Je suis mariée depuis le mois de JUIN dernier. Mon mari vient d'avoir sa nationalité (par naturalisation). Il aura son passeport français et sa carte d'identité en fin de cette semaine. Ma question est la suivant : puis-je demander un changement de statut sur place ?
Que faut-t-il pour avoir la carte de séjours de 10 ans ?

Merci d'avance

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés